



## 58 400 familles nombreuses en Languedoc-Roussillon

En Languedoc-Roussillon en 2011, une famille sur cinq vivant avec au moins un enfant mineur compte 3 enfants ou plus sous son toit. Depuis les années soixante dix, les familles nombreuses sont de plus en plus rares dans le paysage régional comme au niveau national. Cette baisse est moins marquée en Languedoc-Roussillon que dans les régions du Nord et de l'Ouest, où historiquement la fécondité était plus élevée.

Bernard Canonéro, Insee

En 2011 sur 320 000 familles vivant en Languedoc-Roussillon et qui ont au moins un enfant mineur, 58 400 sont des « familles nombreuses ». Ainsi, une famille sur cinq compte 3 enfants ou plus (*figure 1*). Parmi elles, 14 400 familles sont des familles considérées aujourd'hui comme « très nombreuses », avec 4 enfants ou plus.

### 1 Familles selon le nombre d'enfants en 2011

	Languedoc-Roussillon		France
	Effectif (milliers)	%	%
Ensemble des familles	319,9	100	100
Vivant avec 1 enfant	127,7	39,9	36,1
Vivant avec 2 enfants	133,9	41,9	42,4
<b>Vivant avec 3 enfants ou plus</b>	<b>58,4</b>	<b>18,2</b>	<b>21,5</b>
dont avec 3 enfants	43,9	13,7	16,2
avec 4 enfants ou plus	14,4	4,5	5,3

Lecture : En Languedoc-Roussillon 18,2 % des familles avec au moins un enfant mineur vivent avec trois enfants ou plus.

Champ : familles avec au moins un enfant mineur, en ménage ordinaire.

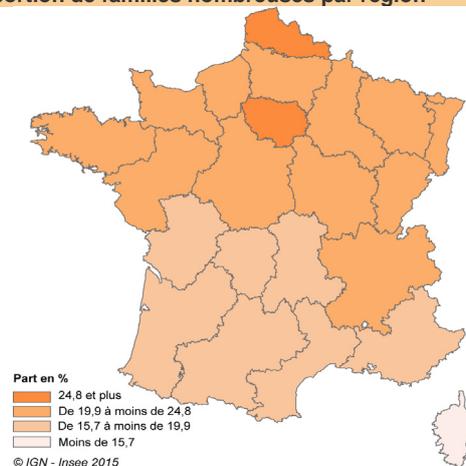
Source : Insee, enquête Famille et Logements, RP 2011.

L'histoire du couple et le parcours conjugal jouent sur la taille de la famille. En Languedoc-Roussillon comme ailleurs, les familles recomposées sont les plus grandes. La présence sous le même toit d'enfants des unions précédentes, mais aussi celles d'enfants issus du nouveau couple explique ce constat. Parmi les familles recomposées, plus d'un tiers sont des familles nombreuses (35 %). Les familles dites « traditionnelles » composées de deux parents vivant avec leurs enfants communs sont 20 % à vivre avec 3 enfants ou plus.

### Moins de familles nombreuses en Languedoc-Roussillon

Les familles nombreuses sont moins fréquentes dans la région qu'en moyenne nationale (*figure 2*). Elles regroupent 18,2 % des familles et 35,4 % des enfants, alors qu'en moyenne nationale, elles représentent 21,5 % des familles et 37 % des enfants. Ceci s'explique essentiellement par un nombre de naissances rapporté au nombre de femmes fécondes plus faible dans la région.

### 2 Proportion de familles nombreuses par région



Note : Pour l'Île-de-France, il s'agit de la proportion hors Paris.

Source : Insee, Recensement de population 2011

Historiquement, les familles d'ouvriers et les familles d'immigrés vivent plus souvent avec trois enfants ou plus à la maison. Dans le Nord de la France, ou résident davantage de familles ouvrières, les familles nombreuses sont davantage représentées. Elles sont moins présentes dans le Sud de la France : c'est notamment le cas en Languedoc-Roussillon, en Midi-Pyrénées et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

### En Languedoc-Roussillon comme ailleurs, les familles nombreuses deviennent plus rares

Les familles de 3 enfants ou plus sont de plus en plus rares dans le paysage régional. Leur part a perdu 2 points depuis 1999 passant de 20,3 % à 18,2 % en 2011. Avec le temps, ce sont surtout les familles très nombreuses, 4 enfants ou plus, qui sont de moins en moins fréquentes. Leur part a davantage baissé que celle des familles de 3 enfants. Parallèlement, les familles avec un seul enfant progressent plus, avec une part en augmentation de + 1,6 points. Dans la région, ces familles sont aujourd'hui presque aussi nombreuses que celles de deux enfants (figure 3).

Même si le nombre de naissances au regard du nombre de femmes en âge de procréer reste à un niveau relativement haut en Languedoc-Roussillon et en France, la part des familles nombreuses diminue depuis le début des années 1970 avec la fin du baby-boom. Cette tendance se poursuit encore. La maîtrise de la procréation grâce à la loi Neuwirth de 1967 et la loi Veil de 1975 a modifié les comportements familiaux. Avoir un enfant est aujourd'hui principalement une décision liée à un désir, mais reste une liberté sous conditions. Avoir un logement adapté, un travail et être un couple stable restent pour les parents des préalables importants (A. Régnier-Loilier et A. Solaz, 2010).

### 3 Familles selon le nombre d'enfants en Languedoc-Roussillon

	2011		1999	
	Effectif (milliers)	%	Effectif (milliers)	%
Ensemble des familles	319,9	100,0	278,5	100,0
Vivant avec 1 enfant	127,7	39,9	106,7	38,3
vivant avec 2 enfants	133,9	41,9	115,3	41,4
<b>Vivant avec 3 enfants ou plus</b>	<b>58,4</b>	<b>18,2</b>	<b>56,4</b>	<b>20,3</b>
dont avec 3 enfants	43,9	13,7	40,4	14,5
avec 4 enfants ou plus	14,4	4,5	16,0	5,8

Champ : familles avec au moins un enfant mineur, en ménage ordinaire.

Source : Insee, Recensements de population 1999 et 2011

**Insee Languedoc-Roussillon**  
274, allée Henri de  
Montmorency  
34064 Montpellier Cedex 2

**Directeur de la publication :**  
Francis Vennat

**Rédacteur en chef :**  
Magalie Dinaucourt

ISSN : 2416-9641

@Insee 2015

## Définition

**Famille** : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

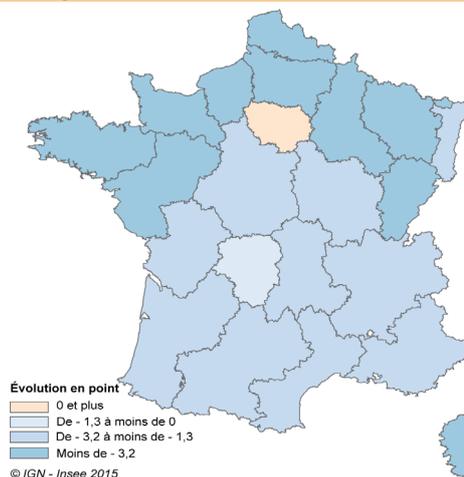
Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Les familles avec au moins un enfant mineur ont été retenues dans cette étude pour étudier des configurations familiales où les enfants sont encore massivement à la maison, les jeunes partant de chez leurs parents souvent après 18 ans.

**Ménage** : Un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

## Pour en savoir plus

- [« Avoir trois enfants ou plus à la maison »](#), N. Blanpain et L. Lincot, Insee Première n° 1531, janvier 2015.
- [« La décision d'avoir un enfant : une liberté sous contraintes »](#), A. Régnier-Loilier et A. Solaz, Ined, Politiques sociales et familiales n°100, juin 2010
- [« Les conditions de vie des familles nombreuses »](#), N. Blanpain, DRESS, Études et Résultats n°555, février 2007

### 4 Évolution de la part des familles nombreuses entre 1999 et 2011



Source : Insee, Recensements de population 1999 et 2011

### Les différences entre régions s'atténuent

Bien que les familles nombreuses soient de moins en moins fréquentes sur l'ensemble des régions métropolitaines, cette baisse est toutefois moins marquée en Languedoc-Roussillon (figure 4). Leur part a perdu 2 points dans la région contre 3 points au niveau national passant de 24 % en 1999 à 21 % en 2011.

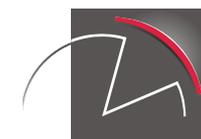
Avec les migrations et le brassage de population qu'elles entraînent, les différences entre les régions s'atténuent. Si la baisse de la part des familles nombreuses est vraie partout, elle est particulièrement marquée dans le Nord et l'Ouest de la France où les familles nombreuses sont les plus présentes. Les écarts se sont ainsi réduits entre régions du Nord et du Sud. ■

## S

### Source : Enquête Famille et logements 2011

Liée au Recensement de la Population, l'enquête Famille et logements de 2011 (EFL 2011), avec un échantillon de 360 000 adultes répondants, permet de décrire plus en détail la diversité des situations familiales, et, en particulier, de quantifier des situations minoritaires inaccessibles dans les enquêtes habituelles de taille plus réduite. La collecte s'est effectuée par dépôt-retrait d'un questionnaire de quatre pages en même temps que les documents habituels du recensement.

En Languedoc-Roussillon, l'échantillon est de 16 700 personnes dont 5 200 hommes et 11 500 femmes assurant la représentativité au niveau régional.



**Insee**  
Mesurer pour comprendre